

## Éauze : présélection des Vins Côtes de Gascogne et Saint Mont pour le Concours général agricole de Paris

216 vins soumis à la présélection



Éauze : présélection des Vins Côtes de Gascogne et Saint Mont pour le Concours général agricole de Paris

Le 2 février 2024, le Syndicat et l'Interprofession des Vins Côtes de Gascogne et la Chambre d'Agriculture en charge des présélections au niveau local organisent les présélections à la Maison Gascogne Armagnac à Éauze.



### Arrivée des jurés

Au total, 216 vins sont soumis aux 32 jurés :

184 vins IGP Côtes de Gascogne (88 blancs secs, 25 blancs moelleux,

16 blancs doux, 37 rosés et 18 rouges)

32 vins AOP Saint-Mont (10 blancs, 9 rosés et 13 rouges).



### Alain Desprats briefe les jurés

Alain Desprats, directeur du Syndicat des Vins Côtes de Gascogne, nous explique que la présélection consiste à sélectionner les meilleures cuvées (taux de présélection de 50 %) qui concourront à la finale à Paris le samedi 24 février 2024 au Parc des expositions Porte de Versailles dans le cadre du Salon de l'agriculture.



### Les jurés attendent les bouteilles

Bien entendu, les dégustations sont faites à l'aveugle et les vins restent anonymes jusqu'au 24 février, date du Salon de l'agriculture.

Chaque table de jurés compte, en principe 4 personnes. L'une d'entre elles est nommée modérateur.



### Les bouteilles sont arrivées

Alain Desprats explique le déroulement des opérations aux jurés. Il leur demande de ne pas écrire de commentaire, sauf pour les vins non-sélectionnés. Si un vin est jugé simplement inférieur aux vins sélectionnés, il faut le mentionner sous cette forme.

